

Participez-tous au Colloque commun

Libre Pensée et Association pour une Constituante

« *De la République* »

Samedi 23 mars 2019 (9H30 - 17H)

Libre Pensée 10/12 rue des Fossés saint-Jacques. 750005 Paris (RER : Luxembourg)

Co présidence :

André Bellon et Christian Eyschen

Communications :

Qu'est-ce que la République ? par Pascal Geiger

L'Assemblée constituante (1789-1791) par Jean-Marc Schiappa

Qu'est-ce que la souveraineté populaire par Charles Guittard



Les 1ère, IIème, IIIe et IV République par **Dominique Goussot**

La Vème République comme anti-modèle, son histoire et sa fin inéluctable par **Michel Eliard**

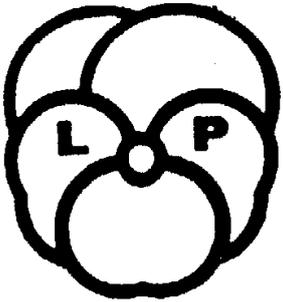
L'influence néfaste de l'Union européenne sur la démocratie républicaine par **Christophe Bitaud**

La question laïque dans la République par **Loïck Gourdon**

La question sociale dans la République par **Henri Huille**

Pour une Assemblée constituante qui redonnera la parole au peuple par **André Bellon**

Pour s'inscrire au colloque : libre.pensee@wanadoo.fr - Tel : 01 43 34 21 50



La Libre Pensée se prononce à son Congrès national Pour une Assemblée Constituante souveraine

Le **Congrès national de la Libre Pensée de Saint-Herblain** (44) réuni du 22 au 25 août 2018 a mis à son ordre du jour, la question : *Quelle république sauvera la laïcité ?* Vous trouverez ci-joint la synthèse de ce travail réalisé dans la **Libre Pensée**.

Le constat est clair : la Ve République est bonapartiste, antidémocratique, antisociale et antilaïque. Elle est conçue pour mettre en œuvre le corporatisme totalitaire. Ce ne sont ni les différents Présidents, ni les différents gouvernements qui adoptant et s'adaptant à ces institutions ne pourront en changer le caractère réactionnaire, le fondement antidémocratique. Cette « *monarchie électorale* », reposant sur le recours à « *l'homme providentiel* », est très éloignée des principes fondateurs de la République. Elle a, dès sa mise en œuvre, accéléré les attaques contre l'École publique laïque, mais aussi contre la liberté de conscience, la liberté d'expression, la liberté d'association, la liberté syndicale. En soixante ans de Vème République, nombre de ces libertés ont été écornées, malmenées, remises en cause.

La laïcité n'a pas échappé à ces tentatives de destruction et d'effritement. C'est sans compter sur la résistance des militants laïques, dont ceux de la **Libre Pensée**, qui face à la Laïcité trahie, ont su préserver l'essentiel. Cependant, la Vème République continue son œuvre de sape.

Dès lors, pour sauver la laïcité, qui est un des piliers de la démocratie, il faut donc liquider les institutions de la **Ve République** qui ne sont aujourd'hui que la transcription nationale des institutions de l'**Union européenne** : *l'Europe vaticane*, telle que l'on appelle des générations entières de libres penseurs. La République ne peut être que la « chose commune » (« *respublica* ») aux citoyens, pas l'instrument des lobbys capitalistes et cléricaux, qui hantent les couloirs de l'Union européenne.

« *La démocratie, c'est un gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple* » (**Abraham Lincoln**). Il faut redonner la parole au peuple. Il convient donc de renouer avec l'œuvre révolutionnaire et démocratique de nos aînés : mettre en œuvre une **Assemblée Constituante souveraine** dont le peuple décidera librement la forme et le contenu. « *La souveraineté réside dans le peuple ; elle est une et indivisible, imprescriptible et inaliénable* » (article 25, **Constitution 1793**), elle ne peut résider ailleurs, ni dans les couloirs de la Commission européenne, ni dans les bureaux de la Banque Centrale, du FMI, de l'Elysée ou de Matignon.

Jean Jaurès, dans un discours de 1898, nous dit que le seul moyen de sauver la République laïque, « *c'est d'aller à la République vraie, à la République du peuple, à la République sociale* ».

Cette République sera celle :

- Qui sera avant tout sociale, car l'émancipation des travailleurs doit être en premier lieu économique
- Qui donnera les moyens concrets aux travailleurs de mettre en œuvre les principes républicains fondamentaux de liberté, d'égalité et de laïcité
- Qui rétablira dans sa plénitude la loi de 1905 et luttera contre le rétablissement des privilèges des religions en rejetant toute politique d'exception de type concordataire
- Qui redonnera tous leurs moyens aux services publics qui sont à la base de la justice sociale
- Qui redonnera tous ses moyens à l'École publique et laïque en abrogeant la loi Debré et toutes les lois antilaïques et qui répondra au mot d'ordre : « *Fonds publics à l'École publique, Fonds privés à l'école privée* ».
- Qui luttera contre toute dérive corporatiste et communautariste et contre l'individualisation des rapports sociaux
- Qui rétablira la République dans son unité, garante de l'égalité entre les citoyens
- Qui garantira toutes les libertés individuelles et en premier lieu l'absolue liberté de conscience

La République qui sauvera la laïcité, sera celle qui mettra en œuvre les principes constitutionnels de Liberté, Egalité, Fraternité.

Adoptée à l'unanimité